CyanMagentaJauneNoir

ACTUALITE

ENLEVEMENT DE SOUMAILA CISSE

Preuve de la faillite sécuritaire !

P. 4

COVID-19 EN AFRIQUE

L'urgence du long terme...

P. 4

Retirer le filigrane maintenant

N°1134 LUNDI 30 MARS 2020 • PRIX:300 FCFA

www.laube.ml

L'AUBE

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GENERALES

Les législatives de la dissémination du Coronavirus

Ainsi donc, en dépit du bon sens, de l'esprit de responsabilité, de la conscience politique et de l'humanisme tout court, le gouvernement malien s'est arc-bouté sur son scrutin législatif macabre qui vient de se tenir hier 29 mars 2020, avec sans aucun doute, de nombreux électeurs qui s'en sortent contaminés par le coronavirus.

Lire en page 3

CONFINEMENT AU PALAIS DES SPORTS

Amateurisme ou irresponsabilité ?

Dans notre pays on aura tout entendu, tout vu et tout vécu sous l'ère d'IBK. Et, pour cause, des sources concordantes font état de l'intention de nos décideurs politiques de réquisitionner le Palais des Sports Salamata Maïga, sis à Hamdallaye ACI 2000, au cœur même du centre-ville de Bamako...

Page 2

ACHAT D'AVION PRESIDENTIEL-EQUIPEMENTS MILITAIRES

Mahamadou Camara et... les autres ?

L'AUBE
BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GENERALES

Retirer le filigrane maintenant

CONFINEMENT AU PALAIS DES SPORTS

Amateurisme ou irresponsabilité ?

Dans notre pays on aura tout entendu, tout vu et tout vécu sous l'ère d'IBK. Et, pour cause, des sources concordantes font état de l'intention de nos décideurs politiques de réquisitionner le Palais des Sports Salamata Maïga, sis à Hamdallaye ACI 2000, au cœur même du centre-ville de Bamako, comme lieu de confinement des cas suspects de coronavirus devant être mis en quarantaine.

Le palais des sports de Bamako

Loin de nous toute idée de rejet de nos compatriotes de cette pandémie planétaire. Par contre, si cette décision maladroite du Ministère de la Santé se confirmait, à savoir confiner les cas suspects de cette maladie virale à cet endroit situé dans une des zones les plus fréquentées de la ville de Bamako, l'on serait en droit d'affirmer que le chef du département de la Santé, Michel Hamala Sidibé, fait preuve soit d'amateurisme ou d'irresponsabilité.

Sans ambages, les responsables de ce département donnent l'impression que nos décideurs politiques excellent dans un et seul exercice : la prise de décisions irréfléchies qui mettent en danger la santé de nos populations. Ce qui prouve à suffisance que le Gouvernement actuel, dans son ensemble, est à cours d'idées pour faire face à des situations de crises dans tous les domaines, notamment sanitaires et sécuritaires. Sinon, comment imaginer de placer les cas confirmés de coronavirus dans une telle zone administrative et d'affaires de notre capitale qu'est l'ACI 2000, en Commune IV du District de Bamako ? N'est-ce-pas là une décision à la fois hasardeuse, irréfléchie et imprudente frisant l'irresponsabilité?

En tout état de cause, des indiscrétions laissent entendre que les Populations des Communes IV et III formant le centre-ville de Bamako comptent s'opposer par tous les moyens légaux à cette décision dangereuse et qui est porteuse de risque dans toute la zone et dans tous les quartiers populaires avoisinants.

Plus inquiétant, selon une source proche du dossier, c'est que les personnes suspectes seront exposées à l'aire libre ; c'est-à-dire dans les enceintes du Palais des Sports au cas où le nombre de lits prévus pour l'intérieur serait insuffisant.

La Rédaction

KORO

Destruction de matériels électoraux

Le bureau du sous-préfet de Diankabou, cercle de Koro a été endommagé par un engin explosif improvisé placé par des hommes armés non identifiés. L'incident a eu lieu le 26 mars dernier. Selon des témoins, on ne déplore aucune perte en vie humaine, mais des dégâts matériels ont été enregistrés. La population demande le retour des FAMAS qui sont parties depuis le mois de janvier dernier.

GAO

Le couvre-feu divise

Le couvre-feu décrété par le président de la République, le 26 mars dernier, pour la prévention de la maladie Coronavirus est diversement interprété par les populations de Gao. Si la mesure a été saluée par certains, pour d'autres elle va jouer négativement sur l'économie locale. Selon les autorités locales, toutes les dispositions sont prises pour l'application correcte du couvre-feu.

L'AUBE

Siège:
Hamdallaye ACI, Imm. DOUCOURE Av. Cheick Zayed - rue 369 porte 174 Tél.: 20 29 79 89
E-mail: laubeinfo@yahoo.fr - laube@laube.ml
Site : www.laube.ml

Directeur de publication:
Cheickna Hamalah SYLLA

Rédaction générale:
Cheickna H. SYLLA, Mémé Sanogo, Mohamed Sylla, Sambou Diarra

Service commercial:
Korka TELLY

Secrétariat:
Aïda Rachida Zerbo

Impression: SODIFI
Tirage: 5000 exemplaires

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le projet R'Plast pour plus d'engagement !

Le projet R'Plast, piloté par la Jeune chambre internationale Bamako-Elite, a été lancé, le vendredi 20 mars 2020, au cours d'une cérémonie, en présence de la directrice de projet, Mme Béatrice Roby, et du vice-président de la JCI, Ibrahim Sissoko…

Le "projet R'Plast" est un concours d'idée de projet pour réduire les déchets plastiques et particulièrement les bouteilles plastiques. Ce projet organise, à travers la JCI, un concours pour la protection de l'environnement. L'initiative d'un appel à concours axé sur les techniques de recyclage des bouteilles plastiques vise à réduire les déchets plastiques et à développer une économie circulaire.

Selon Béatrice Roby, l'objectif est de réduire la pollution, construire un environnement sain et sans déchets : « Les bouteilles plastiques d'eau, de jus ont de multiple vies, notamment au Mali. En plus de leur vie initiale, les bouteilles sont utilisées trois ou quatre fois pour l'eau, l'huile, le carburant et finissent à court ou moyen terme dans les caniveaux, les poubelles et malheureusement le fleuve », souligne Mme Béatrice Roby.

A ses dires, le concours R'Plast est ouvert à toutes et à tous au Mali, en Afrique et dans le monde. Sans limite d'âge, il est destiné à toute personne qui a une idée, un projet ou une activité sur le recyclage du plastique et plus particulièrement les bouteilles plastiques. « Un site web a été mis en place www.rplast.org en ce jour 20 mars 2020, destiné à recueillir tous les projets jusqu'au 20 avril 2020. Et d'ajouter que 10 projets seront étudiés par des experts du traitement des déchets au Mali et en Europe », a-t-elle indiqué.

Pour le vice-président de la JCI Bamako-Elite, Ibrahim Sissoko, ce concours permettra aux jeunes et aux personnes qui ont des idées de projet dans le domaine de la transformation et du recyclage des déchets plastiques d'être en mesure de les mettre en œuvre grâce à un financement qui s'élève à 17,5 millions de F CFA…

Les 10 projets sélectionnés seront annoncés le 15 juin prochain et présentés devant un jury. Les trois premiers gagnants seront identifiés et financés comme suit : premier gagnant 10 millions de F CFA, deuxième gagnant 5 millions de F CFA, troisième gagnant 2,5 millions de F CFA.

Mohamed Sylla

CLIN D'ŒIL

Covid -19 une réalité mondiale, un chamboulement de l'ordre mondial

Moussa Sey Diallo

La propagation de la maladie coronavirus est une facette de la mondialisation. Notre monde s'est rétréci et est devenu un village planétaire, ainsi l'interconnexion et l'interaction ne pouvaient aboutir que sur ce que nous constatons. Si nous partageons les meilleurs, indubitablement nous partagerons les pires.

Cette maladie est devenue aujourd'hui une preuve palpable du pire. La Chine a été le berceau, l'Italie et l'Iran comptent présentement des milliers de morts, la France emboîte le pas, les USA sont désemparés. Les pays africains menacés. On confine les citoyens dans tous les pays. Le monde se barricade, les nations se recroquevillent. La ville de Paris vidée. Qui pouvait imaginer cela ?? Aux USA les gouverneurs des états sont obligés de corriger les erreurs du gouvernement fédéral. Le Sénégal voit ses cas augmentés, et se bat pratiquement seul. La Cote d'Ivoire est dans une hésitation gravissime. Le R.D Congo pense que la maladie à virus Ebola, lui a servi d'expérience, sans compter que cette fois les partenaires ne seront pas là. L'Arabie Saoudite a fermé les mosquées et les lieux saints, le pèlerinage est incertain, du jamais vu. Le Burkina Faso a eu le premier décès africain, une parlementaire, et des cadres officiels ont été diagnostiqués positifs. Au Mali il existe un grand flou, et lors d'une réunion d'urgence, suite à une réaction épidermique des gouvernants, des décisions ont été prises, elles auront du mal à être appliquées, surtout en période de campagne législative, et aussi avec l'incompréhension des leaders religieux. Des leaders qui n'ont pas encore mesuré les conséquences. Certains africains pensent que le climat peut nous sauver, mais les saoudiens n'ont-ils pas un climat autant chaud ??

Depuis la deuxième guerre mondiale notre monde n'a pas été confronté à un tel phénomène. En Europe le système sanitaire est poussé à bout. L'Italie a de la peine à gérer les corps des décédés. La France vient de voter l'urgence sanitaire. A New York on ponctionne les marchandises à l'achat. L'Afrique observe et va choisir encore le mimétisme certainement.

Comment les Etats africains vont parvenir à confiner leurs populations ?? Les hôpitaux africains sont, en temps normal dépassés, en cas de propagation ils auront certainement du mal à y faire face. Même les plus dotés hôpitaux européens sont mis à rude épreuve. L'informel étant la majorité, les dirigeants africains ne pourront pas réguler les espaces des marchés locaux. Et les écoles sûrement vont vers une année blanche.

L'ordre mondial va changer, déjà les bourses internationales n'arrivent plus à suivre. On parle de faire fonctionner les planches à billets dans certains pays. L'électronique a pris de l'ampleur avec le travail à distance et les cours à distance, demandant des efforts énormes aux fournisseurs d'accès. Le e-commerce tend à devenir la norme. Les réseaux sociaux maintiennent les liens et servent à distraire des peuples enfermés. Les religieux ne savent plus à quels saints se vouer. Les prédictions des livres saints et des prophètes sont citées pour montrer que l'homme s'est trop égaré. On arrive à comprendre que les progrès scientifiques ne sont pas tout. La nature domine encore. Nous n'avions jamais pu imaginer un monde confiné, maintenu derrière des grilles, laissant les villes aux oiseaux et autres animaux.

Nos politiques doivent comprendre que le système de gestion doit changer, que ce monde ne peut plus fonctionner à l'ancienne. Les paramètres ont évolué, le mécanisme de gestion doit l'être. Si un virus qui naît en Chine peut arrêter les activités en Europe, effrayer l'Afrique, impacter les Amériques, tué en Asie, le monde ne peut plus être dirigés en états indépendants les uns des autres.

Aussi vu les réalités qui s'exposent ainsi sans avertissement, les experts sociologues, économiques, démographiques, politologues, de la santé etc… sont interpellés. Ces experts doivent s'asseoir et repenser un nouvel ordre mondial en fonction des nouvelles données.

Mais pour le moment RESTEZ CHEZ VOUS ET LAVEZ VOS MAINS.

Moussa Sey Diallo

pdfelement

L'AUBE
BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Retirer le filigrane maintenant

SCRUTIN DU 29 MARS 2020

Les législatives de la dissémination du Coronavirus

Ainsi donc, en dépit du bon sens, de l'esprit de responsabilité, de la conscience politique et de l'humanisme tout court, le gouvernement malien s'est arc-bouté sur son scrutin législatif macabre qui vient de se tenir hier 29 mars 2020, avec sans aucun doute, de nombreux électeurs qui s'en sortent contaminés par le coronavirus. Les résultats de ce scrutin morbide sont d'ores et déjà connus, puisque les électeurs n'auront voté que pour un seul et unique candidat proposé et parrainé par IBK, son gouvernement : le coronavirus ! Pour oser exposer ainsi, sans aucun scrupule, sa propre population au danger mortel de cette pandémie de coronavirus au motif fallacieux de la tenue d'une stupide élection qui ne répond même pas aux standards démocratiques, il faudrait à un régime politique d'être irresponsable, énivré par son pouvoir d'Etat et d'agir en bande organisée avec de pseudos politiciens pour la plupart mercantiles et avides d'avantages matériels qu'ils attendent du mandat de député ne serait-ce que pour amortir l'argent de la corruption électorale qui, dans notre pays, a substitué le bétail électoral au collège électoral.

Dr Brahima FOMBA

Le régime du Président IBK se reconnaitrait-il dans ces gros traits qui autorisent à organiser des élections dans le contexte morbide de coronavirus qui prévaut ? L'histoire nous le dira. Toujours est-il que dans son discours du 25 mars 2020 qui a confirmé les législatives d'hier, IBK s'est camouflé sous le manteau du DNI dont il prétend que la décision de tenue du scrutin législatif d'hier émane. En vérité, le manteau du DNI n'est qu'un habillage grotesque ne pouvant aucunement tromper les Maliens qui ne sont pas dupes, contrairement à ce que leur Président pense d'eux. En aucun cas, faute d'assise juridique dans un Etat en vie constitutionnelle « normale », le DNI ne peut constituer une camisole de force ni pour IBK lui-même et son gouvernement, ni pour le peuple malien. Sinon pourquoi alors le Premier ministre Boubou nous avait-il dit qu'il attendait les recommandations du DNI pour présenter sa Déclaration de politique générale qu'on continue d'ailleurs d'attendre toujours dans le mépris absolu de la Constitution ? N'est-ce pas d'ailleurs la raison pour laquelle le régime s'est assis sur les autres actions à court terme définies par le DNI comme des « actions immédiates » et qui portent sur d'autres thématiques ? Que fait IBK des autres actions à court terme, c'est-à-dire immédiates, relatives à ces autres thématiques ? Autre maladresse du Président IBK dissimulé derrière le DNI : le timing de la tenue du DNI mis en relation avec la période d'apparition de l'épidémie du coronavirus en Chine. Les Maliens ne sont pas amnésiques. Le DNI s'est déroulé du 14 septembre au 22 décembre 2019. Pendant cette période, aucun des participants du DNI ne pouvait soupçonner que l'épidémie de coronavirus qui débutait à peine en Chine, allait se muer en pandémie pour envahir le monde entier y compris le Mali. C'est dire combien le Président IBK, qui n'est pas un novice du droit par rapport à la théorie de la force majeure, fait preuve de mauvaise foi manifeste en rappelant que la date du scrutin a été fixée par le DNI dont les participants ne savaient absolument rien du coronavirus. IBK le sait très bien, car c'est de l'évidence même : les participants du DNI n'allaient jamais recommander d'aller à des élections dans ce contexte sanitaire gravement menacé par le coronavirus. Le Président IBK aurait-il préféré l'hécatombe d'abord avant de faire jouer la force majeure qui permet de préserver son peuple de la pandémie du coronavirus ?

Le mensonge d'Etat sur de soi-disant « conditions sanitaires lors du scrutin du 29 mars 2020 »

Le contraire serait plutôt surprenant au Mali où l'oligarchie de la pseudo démocratie a pris le peuple orphelin en otage. La gouvernance dans notre pays se ramène aujourd'hui à sa simple expression de jeu de dupe entre un peuple désabusé et sa classe politique d'opportunistes pour qui, tous les coups sont permis y compris le mensonge d'Etat et la manipulation éhontée de l'opinion. En réponse pratique aux préoccupations des populations, le gouvernement n'agit que par du verbiage creux le plus souvent mensonger et hypocrite. Les Maliens se sont certainement bien marrés le 25 mars dernier en entendant le Président IBK asséner que les législatives se tiendront dans le respect scrupuleux des mesures-barrières : « Le gouvernement fera tout pour que cela soit le cas ». Combien de déclarations martiales de ce genre restées lettre morte sous le régime de IBK ? Ce ne sont tout de même pas les mesures de prévention préconisées dans le Communiqué du gouvernement daté du 27 mars 2020 qui vont répondre à cette injonction présidentielle ! **En fait, ces mesures participent sinon du mensonge d'Etat et de la manipulation de l'opinion, du moins de la prévention pacotille destinée à créer chez l'électeur crédule, l'illusion que sa participation électorale serait sans danger sanitaire pour lui.** La disponibilité des Kits de lavage de mains ou des gels hydroalcooliques à l'entrée de chaque centre et de bureau de vote dont on sait du reste qu'elle n'a aucunement été effective partout, ne procure qu'une protection factice. Il en est de même de toutes les autres préconisations qui sont tout autant folkloriques dans un contexte électoral : les regroupements, la distance minimum d'un mètre, les poignées de mains, le lavage des mains avant et après le vote… Toutes ces préconisations sont des pis-aller auxquels, à cause de son irresponsabilité fautive, le gouvernement se cramponne, à défaut de vouloir protéger la vie des Maliens. Le comble du ridicule qui ne tue plus chez ce gouvernement irrespectueux lui-même de la Constitution et des lois de la République, c'est lorsque son Communiqué du 27 mars 2020 se termine ainsi comme un dernier coup de pied au bon sens des Maliens : « Le Vote est un droit. Se protéger et protéger les autres contre le Coronavirus est un devoir ». Encore une fois, ce gouvernement qui lit dans le sens inverse la Constitution et les lois de la République quand il ne les piétine pas tout simplement, le fait dans le même sens tordu que sa minable gouvernance extravertie qui ne fait pas de place pour nous Maliens. C'est l'hôpital qui se fout de la charité. Ce n'est tout de même pas ce gouvernement qui va faire la leçon de droit. Soyons sérieux ! Si le vote est un droit, le gouvernement peut-il moralement soutenir que ce droit peut s'exercer actuellement dans les conditions de l'élection démocratique ? Si le vote est un droit, le gouvernement aurait-il avalé le tout premier article du tout premier Titre de la Constitution selon lequel « la personne humaine est sacrée et inviolable et tout individu a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de sa personne » ? Si le vote est un droit, pourquoi le gouvernement s'assoit-il sur l'article 17 de la Constitution qui dispose que « l'éducation, l'instruction, la formation, le travail, le logement, les loisirs, la santé et la protection sociale constituent des droits reconnus » ? Enfin, si « se protéger et protéger les autres contre le Coronavirus est un devoir » selon le Communiqué du 27 mars 2020, pourquoi ce devoir ne s'imposerait-il pas en premier lieu à IBK et son gouvernement qui ont maintenu le scrutin du dimanche dernier en sachant pertinemment qu'ils violaient ainsi le devoir qui leur incombe à eux avant tout, de protection des Maliens contre le Coronavirus ? Le gouvernement s'est entêté à tenir le scrutin du dimanche en dépit de la futilité des mesures préventives présentées dans son Communiqué qui font, sans doute à dessein, l'impasse totale sur les actes électoraux de dissémination du coronavirus qui sont inhérents au déroulement technioque et opérationnel même du scrutin.

Les actes électoraux de dissémination du coronavirus ou « l'analyse Corona » de la loi électorale

La loi électorale qui ne sait rien du coronavirus, est truffée de dispositions opérationnellement propices à la dissémination vertigineuse de la pandémie de coronavirus. Les mesures de prévention agitées par le gouvernement n'y pourront absolument rien, sauf à faire des entorses à la loi électorale. Un survol rapide des articles vecteurs de dissémination à grande échelle du coronavirus donne une idée sur les risques majeurs de contamination auxquels ont étés les Maliens hier dimanche 29 mars 2020.

Article 80 : la manipulation des bulletins de vote par le président du BV et les assesseurs à travers leurs signatures

Article 82 : le nombre d'électeurs par BV allant à 500 personnes

Article 90 : l'électeur prend un bulletin unique déjà souillé par les signatures du président et des deux assesseurs ; l'électeur appose le doigt sur l'encre rigide souillé au fil des différents votes effectués dans le bureau de vote ou alors il utilise un stylo déjà souillé par celui qui est passé avant lui pour marquer d'une croix son vote sur le bulletin ; l'électeur doit plier le bulletin unique souillé avant de l'introduire dans l'urne ; après son vote, l'électeur signe ou appose son empreinte digitale sur la liste d'émargement souillée en utilisant l'encre ou le stylo souillé ; l'électeur trempe obligatoirement son doigt dans l'encre indélébile souillée ; un assesseur appose le cachet "a voté" déjà souiller sur sa carte d'électeur qui sera souillée par un assesseur auquel celle-ci est remise ;

Article 91 : l'urne qui entre-temps aura transité un peu partout, est manipulée par les assesseurs qui devant constater qu'elle est vide avant de la fermer par scellé.

Article 93 : les opérations de dépouillement impliquent de nombreux actes de manipulation des documents électoraux déjà souillés y compris par des scrutateurs : bulletins de vote, listes d'émargement…

Article 95, 96,97, 98, 99 : manipulations des documents de procès-verbaux, feuilles de dépouillement, enveloppes scellées et cachetées. Ces différents documents souillés sont ensuite transmis à la Direction générale de l'administration du territoire, à la Cour constitutionnelle et à la commune. Les assesseurs vont devoir les trimbaler également dans les QG de campagne des candidats

Article 101 : les listes d'émargement souillées notamment par les signatures du président, des assesseurs et délégués sont transmises dans les communes

Article 164 : les procès-verbaux souillés sont manipulés par les membres des commissions de centralisation à Bamako, dans chaque cercle et au niveau national.

Il faut préciser que les pauvres délégués de la CENI et de la Cour constitutionnels qui supervisent et contrôlent l'ensemble des opérations électorales dans les bureaux de vote ont également été exposés au coronavirus lors du scrutin d'hier.

Le pire est que la perspective du second tour de ces législatives prévu pour le 19 avril prochain signifiera pour les Maliens, une augmentation des risques pris au premier tour et par voie de conséquence des cas de contaminations du premier tour.

Vers le second tour de tous les dangers ?

Imaginer une explosion- que personne bien entendu ne souhaite pour notre pays- des cas de contamination d'ici le 19 avril 2020 ! Que Dieu nous en garde. Cela dit, ce serait de toute façon faire preuve de naïveté, étant donné ce qu'on observe dans les autres pays, de penser que les choses pourraient s'améliorer dans les 20 prochains jours de ce premier tour de scrutin. IBK et son gouvernement qui sont enfermés dans leur fuite en avant du premier tour au forceps, vont-ils continuer à sacrifier leur population ou consentir à reporter ce second tour ? Il est évident qui s'il venait à se tenir malgré tout, le second tour va se dérouler avec des matériels et des document électoraux déjà tripotés lors du premier tour, c'est-à-dire des matériels et documents souillés. Ce qui signifiera aussi bien pour les agents électoraux que les électeurs et autres observateurs ou superviseurs, des risques supplémentaires de contamination par le coronavirus. Jamais, l'expression de bétail électoral n'aura été convenable pour qualifier le comportement électoral des Maliens qu'on a vu se faire convoyer un peu partout dans le pays, un peu comme du bétail qu'on amène à l'abattage.

Dr Brahima FOMBA
Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJP)

Pdfelement

L'AUBE
BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GENERALES

ENLEVEMENT DE SOUMAILA CISSE

Preuve de la faillite sécuritaire !

Soumaïla Cissé, président de l'Union pour la République et la démocratie (URD), a été enlevé, le 25 mars 2020, dans l'après-midi dans la région de Tombouctou. Candidat dans la localité de Niafunké, où il se rendait à un meeting dans un village. Ce rapt illustre la faillite de la gestion sécuritaire sur l'ensemble du pays, où une bonne partie du territoire est livrée à des groupes et autres groupuscules armés.

Soumaïla Cissé, président de l'URD

Les faits sont survenus, le mercredi 25 mars dernier, aux environs de 16 heures ; le chef de file de l'opposition, candidat aux législatives du 29 mars, Soumaïla Cissé et sa délégation ont été enlevés par des individus non encore identifiés alors qu il quittait Saraféré pour se rendre à Koumaïra (cercle de Niafunké) à moins d'une vingtaine de kilomètres de là. Depuis, plus aucune nouvelle du président de l'URD, son téléphone ainsi que ceux des douze personnes qui l'accompagnaient sont injoignables. La délégation n'arrivera jamais à destination, et à Bamako., l'alerte est donnée via un communiqué diffusé par le parti du candidat. Ensuite le gouvernement confirmera l'enlèvement par un communiqué télévisé sur ORTM, assurant que lui tout autant que les partenaires internationaux « appliquent toutes les dispositions pratiques pour retrouver les portés disparus et les ramener à leur famille ». Les activités de recherche débutent associant la Minusma et Barkhane, dans le but de retrouver le député et de le ramener sain et sauf. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le candidat en compagnie d'autres membres de sa délégation sont toujours aux mains des ravisseurs.

Selon des informations, la délégation était composée de 11 personnes à bord de deux véhicules. Les assaillants ont libéré 5 membres de la délégation (tous de Niafunké) dont le garde du corps du candidat, Mohamed Cissé décédé des suites de ses blessures par balle. On compte également deux autres blessés par balle à savoir Amadou Yattara et Bouri Daou, mais leurs blessures ne suscitent pas de grandes inquiétudes. Ils ont quand même pu rejoindre le CSCOM de Niafunké.

Si pour le moment aucune revendication n'été faite du rapt du chef de file de l'opposition, plusieurs pistes indiquent qu'il serait aux mains de groupes proche du chef de la katiba Macina, le prédicateur radical Amadou Koufa Le vendredi dernier des messages vocaux ont été envoyés à travers le réseau social « Whatsapp » où des proches de ce dernier revendique le rapt. Ils disent que le candidat se trouve en bonne santé et qu'ils n'ont aucune intention de le maltraiter. Toutefois, en échange de sa libération, ils demandent la relaxe de certains des leurs détenus dans les prisons maliennes et le paiement d'une rançon dont le montant n'a pas été déterminé. Il y a lieu de reconnaitre que ces revendications sont à prendre au sérieux puisque cette zone de Niafunké est connue pour être celle où opèrent les hommes de mains de Koufa. Le rapt de Soumaïla Cissé pourrait être une grosse prise pour les ravisseurs dans la mesure où c'est une personnalité de premier plan sur la scène politique. Soumaïla Cissé a été ministre puis candidat depuis de nombreuses années au Mali à la présidentielle dont il a été dauphin à deux reprises du président IBK en 2013 et 2018.

Cependant, l'enlèvement de Soumaïla Cissé n'est pas une surprise, car avant le début de la campagne, plusieurs voix s'étaient élevées pour dénoncer le pourrissement de la situation sécuritaire marqué par des attaques terroristes dans les régions du Centre et du Nord, où la situation sécuritaire est critique.

La situation sécuritaire dans cette partie du pays est caractérisée par son lot d'attaques quotidiennes contre les populations civiles et les forces armés. Aussi, plusieurs leaders et/ou partis politiques se sont insurgés contre la tenue des législatives dans ce contexte. : « Le gouvernement avait dit assurer la sécurité des candidats et des citoyens, on voit que ce n'est pas le cas, poursuit Mamadou Ismaïla Konaté, ancien ministre de la justice, favorable à un report du scrutin.

« Maintenir ces élections est irresponsable. Si c'était le chef de la majorité qui avait été enlevé, est-ce qu'on aurait poursuivi le vote ? », s'interroge-t-il.

Mais malgré les mises en garde, le gouvernement précisément le ministre de la Sécurité, le général Salif Traoré, a tenu des discours rassurants sur les « dispositions prises » pour assurer le bon déroulement du scrutin. Aujourd'hui, les faits prouvent le contraire et ces mêmes faits illustrent le degré de la faillite sécuritaire qui prévaut dans le pays. Dommage !

Mémé Sanogo

COVID-19 EN AFRIQUE

L'urgence du long terme et de la solidarité internationale !

Quoiqu'il en soit et quoi qu'il en coûte, il est essentiel de mettre en place dès aujourd'hui une collaboration internationale d'urgence pour aider les pays qui n'ont pas de systèmes de soins suffisants à endiguer la propagation du COVID-19.

Sébastien Périmony

« Il est maintenant clair que par manque de vision et par carriérisme, tous nos responsables politiques se sont adaptés à un ordre financier criminel et ont contribué à créer la situation où nous sommes. C'est cet ordre qu'il faut abolir ». (Jacques Cheminade)

Oui, les morts inutiles d'aujourd'hui sont bel et bien la conséquence des erreurs d'hier. Des erreurs qui sont devenues des crimes, dans un monde totalement soumis à la finance ; et ce, depuis le 15 juillet 1971 (rupture des accords de Bretton Woods), ainsi que depuis le « consensus de Washington ».

Dans le court terme, redisons-le : il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour limiter la pandémie de coronavirus : port des masques, confinement maximum, distanciation sociale, gestes barrières, etc. – en étant plus responsables que nous ne le sommes à ce jour en France.

Cependant l'heure est **venue d'aller plus loin** : en pensant et en agissant autrement à l'échelle du monde, et en se projetant à nouveau sur le long terme. Il est impératif de développer des services publics efficaces – tant en temps normaux que pour les périodes de crise (avoir des stocks pour ne pas réagir quand il est trop tard par exemple) – et d'organiser, plus largement, des économies permettant de tendre vers une autosuffisance alimentaire et sanitaire, pour tous et partout.

L'Afrique en particulier, livrée aux politiques des institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale et leurs complices) **ne sera pas en mesure d'éviter des milliers de morts**, malgré le courage de ses soignants et de ses peuples. Les quelques cas déjà signalés sur le continent, notamment dans des pays figurant parmi les plus pauvres de la planète, ainsi que la perspective du prochain hiver austral (créant les conditions d'un futur effet boomerang chez nous à l'automne – avec la possibilité d'une mutation du virus), doivent tous nous alerter dès maintenant.

Sur France Info Afrique, le directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Tedros Ghebreyesus, a déjà tiré la sonnette d'alarme : face à la menace du coronavirus, qu'il a qualifiée « d'ennemi de l'humanité », « les pays africains pourraient être frappés par une catastrophe sanitaire sans précédent » a-t-il déclaré, ajoutant : « L'Afrique doit se réveiller. Elle doit se préparer au pire dès aujourd'hui ».

Rappelons qu'un autre fléau est déjà en cours en Afrique australe, menaçant des millions et des millions de personnes de famine : l'invasion de criquets pèlerins, décimant les récoltes et gagnant les territoires arabiques et au-delà. La mobilisation d'urgence est donc plus qu'une nécessité.

L'expérience chinoise qui doit inspirer l'Afrique !

Alors que l'Europe et les Etats-Unis sont en proie à leurs propres fantômes (les politiques d'austérité, ayant accompagné depuis des décennies les folles croyances dans les « bienfaits » du libéralisme et du monétarisme), tout le monde s'entend à reconnaître que l**e peuple chinois a fait preuve d'une réactivité exemplaire – dès que la mesure de l'importance de l'épidémie a été prise.**

Et pourtant, le succès de la Chine face à cette pandémie est le résultat de sa coopération scientifique de long terme avec les autres – ceux-là mêmes qui peinent à faire face au virus aujourd'hui : la France notamment, ainsi que les Etats-Unis – malgré les nombreuses dissensions que l'on connaît…

Une rapide rétrospective s'impose donc, rapportée le 5 février dernier par Jennifer Bouey. Ce récit avait été préparé pour une audition sur le COVID-19, menée aux Etats-Unis au sous-comité de l'Asie du Comité des Affaires étrangères de la Chambre.

Une rétrospective que nous voulons exemplaire pour le monde entier, et en particulier pour l'Afrique.

- Parce qu'en 2003, le virus du SRAS prenait la Chine – qui n'avait ni centre national de lutte contre la maladie, ni système national de notification des cas – par surprise, les autorités du pays ont déployé tous les moyens politiques, financiers et humains pour changer la donne. Sans hésiter, **ils ont bouleversé leurs politiques de santé publique** en un temps record. Ainsi, en 20 ans, la Chine a connu des avancées spectaculaires ; et ce, notamment grâce à sa collaboration avec les organisations sanitaires américaines. Les Centers for Disease Control (CDC) américains et le Centre national chinois de lutte contre la grippe (CNIC), ont ainsi pu établir une expertise technique en Chine pour faire face à la grippe aviaire H5N1.

- Et en 2009, soit cinq ans plus tard, alors que la grippe porcine H1N1 frappait le Mexique et les Etats-Unis, les autorités américaines et chinoises partageaient des informations et des technologies pour lutter contre le virus – au point que la Chine devenait le premier pays à produire en masse un vaccin contre le H1N1 ! Le CNIC a commencé à tester plus de 20 000 virus grippaux par an et à former d'autres pays à la lutte contre la grippe. En 2013, la collaboration sino-américaine s'est révélée essentielle en Chine, touchée par l'épidémie de grippe aviaire hautement mortelle H7N9 (avec un taux de mortalité de 30 %).

- En 2014, c'est lors de l'éclosion de l'épidémie d'Ebola, encore plus mortelle, que ce travail en commun a joué un rôle décisif – des équipes médicales américaines et chinoises s'étant mises à collaborer sur le terrain en Afrique.

- En 2015, elles ont tenu un symposium sino-américain sur Ebola et sur la recherche et la sécurité sanitaires mondiales, organisé par le National Institutes of Health des Etats-Unis (NIH).

Malheureusement, la géopolitique a repris le dessus récemment, et le personnel du NIH et du CDC basé à Beijing a été réduit. Puis les États-Unis ont fermé leur bureau de la National Science Foundation à Beijing...

Quoiqu'il en soit et quoi qu'il en coûte, il est essentiel de mettre en place dès aujourd'hui une collaboration internationale d'urgence pour aider les pays qui n'ont pas de systèmes de soins suffisants à endiguer la propagation du COVID-19.

Dans l'immédiat, seuls les pays les moins submergés devront être les plus actifs, comme aujourd'hui **la Chine, mais aussi la Russie, ou encore Cuba** (connue depuis longtemps pour son système de santé performant et sa tradition de coopération sanitaire).

L'Institut Pasteur en France doit s'affirmer dans cette démarche, notamment à l'égard de l'Afrique. Or si le dévouement des chercheurs et des experts est bien là, reconnu par la Chine elle-même, c'est la volonté politique des autorités françaises qui est absente. Notre combat vise à la faire naître.

Oui, se préparer au pire. Mais aussi et surtout, ici et maintenant, sortir d'un ordre financier criminel, afin que soit possible de bâtir des systèmes de santé publiques dignes du XXIe siècle.

La France devra jouer un rôle de médiateur, d'inspirateur et de catalyseur pour que les principaux chefs d'Etat du monde – Chine, Russie, Etats-Unis et Inde –, se réunissent et mettent en œuvre une politique de mobilisation sanitaire à l'échelle du monde.

Seul un nouvel ordre économique et monétaire international pourra en être le fondement, respectant la souveraineté de chaque Etat, dans une mobilisation générale pour servir la cause de l'humanité.

Paris, 23 mars 2020
Sébastien Périmony

L'AUBE
BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GENERALES

Retirer le filigrane maintenant

ACHAT D'AVION PRESIDENTIEL-EQUIPEMENTS MILITAIRES

Mahamadou Camara et… les autres ?

Mahamadou Camara, ancien ministre et ancien directeur de cabinet du président de la République, a été arrêté et placé sous mandat de dépôt, le vendredi dernier, dans le cadre de l'enquête sur l'achat de l'avion présidentiel et de l'affaire dite des équipements militaires. L'ancien ministre a été inculpé de faux en écriture, usage de faux et complicité, complicité d'atteinte aux biens publics par usage de faux et autres malversations et de complicité de favoritisme. Cependant, dans ces deux sulfureuses affaires qui ont fait couler beaucoup d'encre et de salive, Mahamadou Camara n'est pas seul. En effet, les noms de plusieurs autres responsables sont cités. Il s'agit de Soumeylou Boubeye Maïga, ancien premier ministre et ministre de la Défense au moment des faits, Mme Bouaré Fily Sissoko, ancienne ministre des Finances et actuel commissaire à l'Uemoa, Moustapha Ben Barka, ancien secrétaire général de la présidence de la République, Sidy Mohamed Kagnassy, ancien conseiller spécial à la présidence de la République. Aujourd'hui, la question qui se pose au sein de l'opinion est celle-ci : Mahamadou Camara est-il seul coupable ou victime d'une justice sélective ? Les autres responsables cités, notamment Fily Bouaré et Moustapha Ben Barka, « exfiltrés » et placés dans des organisations internationales seront-ils convoqués pour venir s'expliquer devant la justice ?

Mahamadou Camara

Selon, le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako, chargé du Pôle Economique et Financier, cette arrestation fait suite : « à la réouverture des enquêtes dans l'affaire relative à l'acquisition d'un nouvel aéronef (avion présidentiel) et à la fourniture aux Forces Armées Maliennes d'un important lot de matériels d'Habillement, de Couchage, de Campement et d'Alimentation (HCCA), ainsi que des véhicules et pièces de rechange; laquelle affaire avait préalablement fait l'objet d'un classement sans suite».

Il précise que : « Les investigations complémentaires menées par la Brigade Economique et Financière du Pôle Economique et Financier de Bamako ont permis de conforter les graves manquements à l'orthodoxie financière et comptable, relevés par le Bureau du Vérificateur Général, avec des faits de détournements de deniers publics sur fond d'opérations frauduleuses pour un montant de 9 350 120 750F CFA et de surfacturation par faux et usage de faux pour un montant de 29 311 069 068F CFA ».

Le procureur poursuit : « Après exploitation des différents documents, le Parquet a requis l'ouverture d'une information judiciaire et un Cabinet d'instruction spécialisé du Pôle Economique et Financier de Bamako a été désigné pour instruire sur les faits de faux en écriture, usage de faux et complicité de ces faits, de complicité d'atteinte aux biens publics par usage de faux et autres malversations et de complicité de favoritisme., contre les nommés Sidi Mohamed KAGNASSY, Amadou KOUMA, Nouhoum KOUMA, Soumaïla DIABY, Mahamadou CAMARA et Marc GAFFAJOLI ».

Par ailleurs, le procureur affirme qu'en raison des : « graves présomptions de faits de faux en écriture, usage de faux, atteinte aux biens publics, corruption et délit de favoritisme, qui ont pu être relevées à l'encontre des nommés Soumeylou Boubéye MAIGA, Madame BOUARE Fily SISSOKO et Moustapha BEN BARIKA, qui étaient tous Ministres au moment des faits, le Parquet a procédé à la transmission des éléments d'enquêtes au Procureur Général de la Cour Suprême pour saisine de l'Assemblée Nationale, conformément aux dispositions pertinentes des articles 613 du code de procédure pénale et 15 de la Loi portant composition, organisation et fonctionnement de la Haute Cour de Justice ».

Cependant, il sera très difficile à la justice d'entendre ces personnalités notamment, Mme Bouaré Fily Sissoko, ministre de l'économie et des finances à l'époque et Moustapha Ben Barka, ministre délégué auprès du Ministre de l'économie et des finances, chargé de la promotion des investissements et de l'initiative privée. En effet, les deux ayant été « exfiltré », Mme Bouaré Fily Sissoko au Burkina en tant que commissaire au sein de l'UEMOA et Moustapha Ben Barka récemment nommé vice-président de la BOAD. Or, depuis l'éclatement de ces sulfureuses, la presse et de nombreuses voix se sont élevées pour exiger que tous ceux qui sont impliqués soient poursuivies. Mais en vain. Aujourd'hui, l'opinion se demande si Mahamadou Camara n'a pas été sacrifié sur l'autel d'une justice à double vitesse. Et pendant ce temps, les autres (Fily Bouaré et Moustapha Ben Barka) ont été placés à l'abri pour échapper à toute poursuite…

Voilà comment fonctionne le régime d'IBK. En somme, les gros poissons échappent toujours aux mailles, alors qu'on épingle les menus fretins pour amuser la galerie.

Retour sur ces scandales

Si en matière de gouvernance, le régime IBK présente un visage peu réjouissant l'affaire de l'achat de l'avion présidentiel et des équipements militaires reste les plus emblématiques.

L'avion présidentiel, acquis à la suite d'un montage financier opaque de type mafieux mêlant sociétés-écrans et hommes d'affaires douteux. Hors de toute inscription budgétaire, 20 milliards de francs CFA ont été sortis des caisses de l'Etat pour acquérir un Boeing 737 (non encore immatriculé au nom du Mali). Le FMI (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale étaient sortis de leur réserve pour exprimer leur mécontentement. Le Bureau du Vérificateur général a été commis par le FMI pour auditer cette affaire, ainsi que la section des comptes de la Cour suprême. Les rapports de ces deux structures de contrôle sont accablants : des surfacturations comprises entre 29 milliards et 38 milliards sont décelées.En outre, lors de l'acquisition de l'avion, un contrat d'exploitation est signé avec l'entreprise Jet Magic Limited basé à Malte, le bureau du vérificateur général n'a jamais eu accès au contrat bail. Il faut signaler aussi l'existence d'une ligne budgétaire (dans les charges communes) depuis 2013 pour couvrir les frais du contrat. Il s'élève depuis 2013 à 3 milliards par ans. Pis, aujourd'hui encore, nul ne sait si l'avion « acheté » appartient au Mali. Aujourd'hui encore le mystère entoure cette sombre affaire qui a certainement des ramifications à l'extérieur…

Au même moment, était révélée aux Maliens et au monde entier la nature d'un marché de gré à gré de 69 milliards de F CFA attribué, en violation des règles des marchés publics, à un proche de la famille présidentielle, Sidi Mohamed Kagnassy, directeur général de la société Guo-Star Sarl et promu aussitôt conseiller spécial du président. Avec l'avenant, le marché a finalement porté sur 108 milliards de F CFA. Le fait que le marché soit attribué de gré à gré est un piétinement flagrant des principes élémentaires de passation de marché public. Pire, dans le même contrat, les Maliens apprendront que le ministre des Finances, Mme Fily Bouaré, a couvert ce marché par une garantie de 100 milliards de francs CFA. Des personnalités, avaient profité de ces affaires pour se sucrer en se livrant à des surfacturations dont seules les Républiques bananières ont le secret.

Mémé Sanogo

D'autres scandales d'équipements militaires

En avril 2016, le gouvernement a remis au MOC (Mécanisme opérationnel de coordination) 42 véhicules destinés aux patrouilles mixtes. La presse a rapporté que lesdits véhicules ont coûté à l'État 2 milliards 300 millions de FCFA, soit plus de 50 millions l'unité.

Mais au lieu de poursuivre les délinquants à col blanc qui ont pillé les caisses de l 'Etat, c'est la décision judiciaire qui est venue « récompensera ». En effet, en février 2018, la Cour suprême a condamné l'Etat à payer plus de 20 milliards de F CFA à un fournisseur de l'armée. Aujourd'hui encore de nombreuses questions sont posées autour de cette affaire et surtout de cette décision judiciaire qui profite à des gens soupçonnés de surfacturation.

Le dernier scandale en date concernant l'achat d'équipement militaire est celle des 2 hélicos Puma, en 2017. Après que le président de la République IBK ait confirmé dans un entretien à Jeune Afrique que les avions achetés sous son magistère sont cloués au sol « faute de maintenance appropriée ». C'est au tour du président de la commission défense de l'Assemblée nationale, Karim Keïta, de déclarer, lors d'un colloque à Paris : «les hélicoptères que nous avons achetés ne peuvent plus voler, ça marchait au début mais vraisemblablement on a un problème».

Le fils du président IBK ne fait que confirmer certaines révélations du Parti pour la renaissance nationale. En effet, le Parena avait révélé des détournements et des magouilles à grande échelle lors de l'achat d'avions de combat pour l'armée malienne. Ainsi, dans un document, le parti s'était particulièrement interrogé sur l'exécution d'un contrat signé en juin 2015 au salon du Bourget (France) avec l'entreprise brésilienne Embraer pour la vente de six avions de combat A-29 Super Tucano.

CORONAVIRUS AU MALI

Ça progresse à Bamako !

Le mercredi 25 mars dernier, le gouvernement a annoncé, les deux premiers cas positifs au coronavirus dans notre pays, et depuis, le nombre d'infectés ne cesse d'augmenter dans notre pays. Du 25 au 28 mars 2020, soit en espace de trois, le Mali se retrouve avec 18 cas confirmés… L'Afrique de plus en plus touchée par le nouveau coronavirus doit « se préparer au pire », mettait en garde l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ainsi, Le Mali a enregistré ses premiers cas positifs au coronavirus, le 25 mars dernier. Il s'agissait de deux cas de coronavirus ont été identifiés : une femme de 49 ans résidant à Bamako et un homme de Kayes âgé de 62 ans. Tous deux sont arrivés de France par avion mi-mars.

Le samedi dernier, le nombre de cas officiellement identifiés dans notre pays était de 18. En effet, le gouvernement, à travers un communiqué, le vendredi 27 mars 2020, avait confirmé que les services de santé ont enregistré sept (07) nouveaux cas testés positifs au Coronavirus (COVID-19). Il s'agit de : un homme de 88 ans de Yélimané, arrivé à Diboli le 16 mars 2020 venant de la France et qui est passé par le Sénégal ; un homme de 38 ans, résident en Commune I du district de Bamako, qui est rentré au Mali après un séjour à l'étranger ; un homme dont l'âge n'a pas été défini, rentré récemment au Mali et qui réside en Commune IV du district de Bamako ; un homme de 48 ans, résident en Commune II du district de Bamako ; un homme de 39 ans, résident en Commune III du district de Bamako; un homme de 43 ans, résident en Commune II du district de Bamako ; une dame de 35 ans, résident en Commune II du district de Bamako.

Le lendemain, samedi, de nouveaux cas étaient confirmés par le gouvernement. « Le Mali a enregistré, ce samedi 28 mars, 07 nouveaux cas positifs de personnes atteintes de coronavirus. Ce qui porte à 18 le nombre total de cas positifs de Covid 19 dans notre pays.

Parmi ses 18 cas, 14 cas sont importés. Les sept nouveaux cas se répartissent comme suit : Commune I: 04cas; Commune 5: 01 cas; Commune 6: 01 cas; région de Kayes: 01 », précise le secrétaire général du ministère de la Santé et des Affaires sociales.

Ces nouveaux cas sont détectés alors que le président IBK a décrété mercredi dernier l'état d'urgence sanitaire et le couvre-feu de 21 heures à 05 heures du matin. Ces mesures font suite à d'autres qui ont été adoptées il y a quelques jours, interdisant les regroupements de plus de 50 personnes. Toutefois, les marchés et les mosquées restent ouverts.

Cependant, cette situation aurait pu être évitée si le régime en place avait appliqué les dispositions qu'il avait, lui-même annoncé, sur le dernier appareil en provenance de la France qui a atterri sur le territoire national, le 20 mars dernier, transportant 300 passagers. L'État aurait dû réquisitionner un hôtel pour mettre en quarantaines les passagers.

Ce qui n'a pas été fait. Aujourd'hui, on fait face aux conséquences terribles de cet amateurisme coupable qui sévit au sommet de l'Etat.

Mohamed Sylla

L'AUBE
BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GENERALES

Retirer le filigrane maintenant

Les 5 meilleurs défenseurs de l'histoire du foot

Ils ont permis à leurs équipes de glaner beaucoup de points et de titres. Grâce à leur vitesse, leur jeu de tête, leur capacité à relancer le ballon, leurs tacles et leurs coups d'épaule, les défenseurs sont des pions essentiels d'une partie de football puisqu'ils permettent de stopper les attaques adverses. Au cours de toute l'histoire du ballon rond, et suivant des styles différents, certains défenseurs ont marqué de leur empreinte, un univers souvent réservé aux buteurs. N'oubliez jamais, que pour gagner un match, il faut d'abord savoir ne pas prendre de but, où en prendre le moins possible. C'est ainsi que le job des défenseurs est parfois très compliqué. Voici notre sélection des meilleurs joueurs qui ont marqué l'histoire de ce poste.

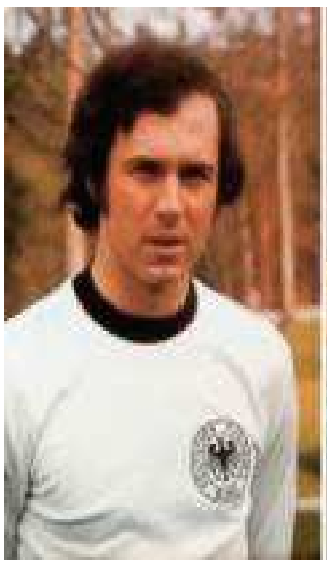

Franz Beckenbauer

On commence notre tour du monde historique des meilleurs défenseurs, avec celui qui a marqué plus d'une génération et, sans doute, le plus réputé. Celui que l'on appelle « Le Kaiser » était considéré comme un défenseur moderne de l'époque. Alors que les spécialistes le qualifiaient de romantique de par son jeu de relance, Beckenbauer était la plaque tournante de ses équipes malgré son poste défensif. Elu deux fois Ballon d'or dans les années 70, l'allemand a aussi remporté à peu près toutes les compétitions possibles dont une Coupe du Monde et un Euro. D'ailleurs, lorsqu'il est devenu entraîneur, Beckenbauer a aussi remporté un mondial avec la RFA. On ne peut pas vous expliquer autrement, à quel point « Le Kaiser » est surement le meilleur défenseur que l'histoire du foot n'a jamais connue !

Paolo Maldini

Qui ne connaît pas Paolo Maldini, le célèbre défenseur italien qui est aussi le fils du réputé Cesare Maldini ? Les deux ont d'ailleurs remporté la fameuse Ligue des Champions ! Célèbre pour son fair-play, Maldini a toujours considéré le tacle comme un dernier recours, puisque pour lui, un grand défenseur devait faire son travail « debout ». De par son jeu atypique et sa capacité à sauver ses équipes, Maldini a tout de même remporté 5 Champions League, 7 championnats d'Italie, mais aucune Coupe du Monde.

Bobby Moore

Malgré un palmarès assez faible avec son équipe de West Ham en Angleterre, il est tout de même connu pour avoir remporté la seule Coupe du Monde des Anglais en 1966. Capitaine de la sélection à cette époque, Bobby Moore a disputé 108 rencontres avec l'Angleterre. Les spécialistes le savent, Moore est un défenseur légendaire dans l'histoire du foot !

Franco Baresi

719 matchs dans un seul club, Franco Baresi n'a connu que le Milan AC entre 1977 et 1997, soit en 20 ans de carrière. Avec un palmarès impressionnant, le défenseur italien a marqué sa génération notamment en faisant partie de la grande équipe du Milan avec Gullit, Van Basten et Rijkaard par exemple. 6 championnats à son actif, 3 Ligue des Champions, mais aussi vainqueur de la Coupe du Monde en 1982, Franco Baresi a impressionné son temps, tout comme il a marqué l'histoire du football.

Roberto Carlos

Tout le monde a déjà vu son coup-franc légendaire face à la France en 1997 ! Réputé pour ses puissants coups de pied arrêtés, mais aussi son physique et sa vitesse, Roberto Carlos a d'abord été attaquant avant de prendre place au poste d'arrière gauche. Avec 527 matchs au Real de Madrid, le Brésilien est toujours une véritable référence de son poste. Avec 3 Champions League, 4 Liga avec les Galactiques de Madrid et un Mondial en 2002, personne ne pourra oublier ce joueur impressionnant qui a révolutionné le poste d'arrière latéral avec ses chevauchées offensives incroyables !

pdfelement

Le onze des joueurs en fin de contrat

Malgré l'épidémie de coronavirus qui sévit actuellement dans le monde, la fin des contrats arrive le 30 juin prochain, en attendant de savoir comment la FIFA va régler ce problème. Nous avons donc concocté un onze des joueurs en fin de bail. Attention, il y a beaucoup de joueurs du PSG…

Coronavirus ou pas, les contrats de certains joueurs se terminent pour le moment le 30 juin prochain. En attendant de savoir comment la FIFA va juridiquement statuer ce problème (la prolongation des bails jusqu'à la fin de saison devrait être autorisée prochainement), nous avons réalisé un onze des joueurs libres en fin de saison (aligné en 4-3-3), en plus de quelques noms qui auraient pu intégrer cette équipe. Attention aux supporters parisiens car il y a pas mal d'éléments de leur équipe favorite qui vont vraisemblablement plier bagage dans quelques semaines. Dans les cages, il n'y avait pas beaucoup de candidats entre des gardiens en fin de course comme Joe Hart, Claudio Bravo, Willy Caballero ou encore Yohann Pelé. Nous avons donc décidé de titulariser un homme au sommet de son art en la personne de Walter Benitez. Pas encore prolongé par l'OGC Nice malgré de très belles saisons, l'Argentin de 27 ans attend toujours un geste de son club qui ne vient pas, lui qui est arrivé en 2016.

Trois Parisiens rien qu'en défense

Dans cette défense à quatre, on retrouve tout de même trois joueurs du PSG à commencer par Thomas Meunier (28 ans). Il a eu beau faire plusieurs appels du pied à sa direction, le Belge arrive en fin de contrat et serait même tout proche de signer en faveur du Borussia Dortmund. De l'autre côté, Layvin Kurzawa (27 ans) devrait lui aussi quitter la capitale. Un départ l'hiver dernier vers Arsenal, la Juventus ou l'Inter était déjà très proche. En charnière centrale, on retrouve Thiago Silva (35 ans), dont l'avenir semble s'écrire ailleurs qu'à Paris. Il est associé à Jan Vertonghen (32 ans), le Belge de Tottenham. Au milieu de terrain, David Silva (34 ans) va vraisemblablement faire ses adieux à l'Etihad Stadium en fin de saison. Présent à Manchester City depuis 2010, le génial espagnol va quitter un club dont il est capitaine et où il aura brillé par sa constance. En pointe basse de ce trio, on retrouve Tanguy Kouassi. Il est un peu l'épine dans le pied du PSG qui veut le faire prolonger mais pour le moment, le dossier est au point mort, alors que le Barça semble intéressé. Le RB Leipzig fait également tout son possible pour faire venir le joueur de 17 ans seulement. Adam Lallana (31 ans) est aussi sur le départ à Liverpool, lui qui aura été un élément moteur du club durant ses trois premières saisons avant de se blesser régulièrement.

Cavani, Giroud, Mertens, Ibrahimovic, tous en fin de contrat

Enfin, devant, comme dans toute composition, il a fallu faire des choix forts. Pas de Mario Götze mais plutôt un Dries Mertens (32 ans) qui n'a toujours pas prolongé avec Naples, malgré les récentes rumeurs. Sur l'autre aile, nous avons décidé d'aligner Willian (31 ans) plutôt que son coéquipier à Chelsea Pedro (32 ans). Les deux joueurs sont aussi sur le point de quitter un club où ils sont respectivement arrivés en 2013 et 2015. Enfin, en pointe, c'est Edinson Cavani (33 ans) qui a été choisi plutôt qu'Olivier Giroud (33 ans) ou encore Zlatan Ibrahimovic (38 ans).

Footmercato

L'AUBE
BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GENERALES

Retirer le filigrane maintenant

GUINÉE

L'isolement d'Alpha Condé s'accroît sur la scène internationale

La nouvelle constitution soumise à référendum par le chef de l'Etat a été adoptée par 92% des voix, à l'issue d'un processus électoral très contesté.

Des manifestants dans la rue à Conakry

Cinq jours après un double scrutin législatif et constitutionnel boycotté par l'opposition, violemment contesté et endeuillé par la mort de plusieurs personnes, la commission électorale nationale indépendante (CENI) a finalement rendu son verdict, vendredi 27 mars au soir. Sans surprise, la nouvelle constitution soumise à référendum a été adoptée par 92% des voix. Une fausse (quasi) unanimité qui dissimule mal un paysage politique ravagé et l'isolement du pouvoir guinéen.

Sa mise au ban est notable sur la scène internationale. Trois des principaux partenaires de la Guinée - l'Union européenne, les Etats-Unis et la France - qui n'entretenaient aucune illusion sur le sens à accorder aux chiffres - avaient déjà rendu un jugement sans appel concernant le manque de crédibilité du processus électoral. Les uns et les autres ne se sont pas embarrassés de circonvolutions diplomatiques. Quarante-huit heures seulement après le vote, le Quai d'Orsay tranchait : « Le caractère non inclusif de ces élections et non consensuel du fichier électoral, ainsi que le rôle joué par des éléments des forces de sécurité et de défense excédant la simple sécurisation du processus, n'ont pas permis la tenue d'élections crédibles et dont le résultat puisse être consensuel ». Des termes quasiment identiques ont été utilisés par Bruxelles et Washington.

Pression internationale

Les Etats-Unis ont également demandé aux autorités « d'enquêter de manière rapide et transparente sur tous les décès liés aux manifestations et aux élections et que les résultats de ces investigations soient rendus publics ». Officiellement, six personnes - 12 selon l'opposition - ont été tuées dimanche, plus une trentaine d'autres ces six derniers mois. Les organisations de défense des droits humains imputent ce bilan aux tirs des forces de l'ordre mais aucune enquête n'a été ouverte. « La rapidité de la réaction internationale et le ton employé ne sont pas communs », note un diplomate français. « Mais il est rare ces derniers temps d'avoir une telle mascarade électorale en Afrique de l'Ouest et une telle parodie démocratique », ajoute cette source. Avant même le scrutin, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao, la principale organisation sous-régionale) avaient pris leurs distances avec Conakry. Plusieurs audits avaient en effet conclu à la présence de quelque 2,5 millions d'électeurs suspects sur un total de 7,3 millions de personnes inscrites sur les listes. Le pouvoir avait alors accepté, sous la pression internationale et singulièrement celle de ses voisins africains, de reporter ce double scrutin. Mais un report de deux semaines seulement. Et sans rien concéder à l'opposition qui demandait un assainissement transparent des listes électorales. Celle-ci exigeait également l'abandon du référendum sur une nouvelle constitution qui, à ses yeux, n'a d'autre but que de permettre au président Alpha Condé, déjà élu deux fois en 2010 et 2015, de se présenter pour un troisième mandat à la fin de l'année 2020. Ce que l'actuelle loi fondamentale lui interdit.

L'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) de Cellou Dalein Diallo et l'Union des forces républicaines (UFR) de Sydia Touré ont donc boycotté le double rendez-vous électoral. Un boycott « actif » très suivi dans les fiefs de ces deux partis d'opposition, qui à eux deux pesaient pour 46 % des sièges au dernier parlement, accompagné du saccage de dizaines de bureaux de vote, rendant d'autant plus douteux le taux de participation de 61% annoncé par la CENI.

Scrutin vicié

La ligne de défense du pouvoir est loin d'être infaillible. Convoqué jeudi par le ministre des affaires étrangères, Mamadi Touré, l'ambassadeur de France à Conakry, Jean-Marc Grosgurin, s'est ainsi vu reprocher « l'ingérence française dans les affaires guinéennes ainsi que le parti pris français en faveur de l'opposition », nous indique une bonne source. Peu auparavant, Naby Youssouf Kiridi Bangoura s'interrogeait : « Comment juger un scrutin dont vous n'avez participé ni à l'organisation ni à l'observation ? » Le porte-parole de la présidence, considéré comme un radical dans le camp présidentiel, oubliait de préciser qu'aucun pays, ni même aucune organisation africaine ou autre n'avaient voulu observer, ni cautionner, ce scrutin vicié à la racine.

Le président Alpha Condé n'est pas habitué à pareil traitement. Auréolé de son statut « d'opposant historique » - il avait été condamné à mort par contumace sous la dictature de Sékou Touré (1958-1984) puis emprisonné vingt mois pendant le règne autocratique de son successeur Lansana Conté (1984-2008) - personne n'avait remis en cause son élection en 2010 pourtant controversée (cinq mois de tripatouillages avaient séparé les deux tours de scrutin). Pas plus que celle de 2015, pour le moins surprenante, dès le premier tour. Mais à Paris, Alpha Condé ne peut plus compter sur la mansuétude de ses amis en fonction lors de ces deux scrutins, notamment l'ancien ministre des affaires étrangères (de 2007 à 2010), Bernard Kouchner, ou l'ex-président, François Hollande (2012-2017).

Outre l'adoption de la nouvelle constitution, le résultat des votes du 22 mars devrait, selon toute vraisemblance, déboucher sur un parlement monocolore, acquis au président. Autant de « succès démocratiques » que l'opposition mais aussi les partenaires de la Guinée ont promis de ne pas reconnaître.

Etat d'urgence sanitaire

Dans l'immédiat, à l'heure de compter ses amis, le meilleur allié d'Alpha Condé est probablement le COVID-19. L'état d'urgence sanitaire, décrété jeudi après l'apparition des premiers cas, interdit les rassemblements de plus de vingt personnes. « Nous n'allons probablement pas faire prendre de risques aux gens en les appelant à manifester », nous confie un opposant. Les chefs d'Etat de Côte d'Ivoire et du Niger, principales forces de pression sur Conakry avant le scrutin, ont maintenant d'autres chats à fouetter. « Chacun se replie sur ses affaires intérieures », observe un diplomate français. Idem à Bruxelles qui étudiait pourtant la possibilité d'appliquer des sanctions personnelles ciblées contre certains responsables guinéens. « C'est aujourd'hui moins probable, admet notre interlocuteur, surtout si l'on ne peut pas s'appuyer sur les pays de la région ». Autant de temps gagné par Alpha Condé qui, toutefois, ne signe pas une victoire définitive. Cellou Dalein Diallo, le chef de l'opposition avait prévenu avant même le double scrutin : « la lutte ne se terminera pas au soir du 22 mars ».

Christophe Châtelot

Au Nigeria, difficile d'arrêter de travailler et de se confiner

Les marchés d'habitude surpeuplés sont presque vides, et les rues impraticables à cause des bouchons sont incroyablement libres: Lagos, mégalopole tentaculaire de 20 millions d'habitants, se met à l'heure du confinement.

A travers le monde, les règles de distance sociale sont difficiles à adopter, mais à Lagos, capitale économique du Nigeria, et ville la plus peuplée d'Afrique, cela relève d'un défi titanesque.

Les autorités, qui laissaient planer le doute sur un confinement total obligatoire, ne l'ont finalement pas imposé. Mais, pour l'instant, de simples conseils de rester chez soi, et la fermeture d'écoles, de lieux publics, des bars et des marchés non-alimentaires ont vidé les rues, dans la mesure du possible.

Rotimi Oyedepo, vendeur de produits chimiques dans un marché de Lagos Island, a dû fermer son échoppe sur ordre de la police.

"Ca ne va pas être facile, mais qu'est-ce qu'on peut y faire?", lance ce père de quatre enfants, assis devant son petit magasin. Dans ce pays, où plus de la moitié de la population vit sous le seuil de l'extrême pauvreté, on ne peut pas se permettre de ne pas travailler. "Je n'ai pas assez d'argent pour arrêter de travailler plus d'une semaine", explique M. Oyedepo.

"D'ici lundi, mardi, dans quelques jours, tout le monde va ressortir de chez lui et faire ce qu'il à faire pour survivre", prédit-il.

- 'Je supplie Dieu' –

Samedi matin, le Nigeria ne comptait que 70 cas, mais le nombre de tests est insuffisant et le gouvernement a annoncé une possible "explosion" du nombre de cas.

Les autorités ont fermé les aéroports internationaux et les frontières pour tenter de stopper la propagation du coronavirus.

La grande majorité des vols locaux ont été annulés, les trains sont à l'arrêt, et de nombreux Etats se sont isolés. Mais convaincre près de 200 millions de personnes de rester à la maison et de limiter ses déplacements n'est pas toujours facile.

Dauda Ali, 24 ans, avait besoin de sortir de chez lui et de prendre les transports en commun pour retrouver un ami qui a accepté de lui donner un peu d'argent.

"Je vends du matériel de construction, mais comme le gouvernement a imposé la fermeture des marchés, ce n'est pas facile de nourrir ma famille", explique-t-il à l'AFP.

"Le gouvernement doit nous aider, on ne peut rien faire pendant la mise en place de ces restrictions", plaide-t-il.

Le gouverneur de Lagos a promis une aide aux plus 200.000 foyers les plus vulnérables, et une aide alimentaire aux démunis.

"S'il vous plaît, restez à la maison avec ceux que vous aimez. Nous faisons ce qu'il y a de mieux pour vous", écrivait le gouverneur sur Twitter. Mais bientôt les revenus de l'Etat ne suffiront plus. Le premier producteur de pétrole du continent, qui tire 90% de son budget des revenus de l'or noir, est frappé de plein fouet par la chute du prix du baril et a du diminuer ses prévisions budgétaires de moitié.

D'autre part, l'inflation augmente. Les fournisseurs ne parviennent pas à suivre la cadence. "Ils ne viennent plus et les clients eux, achètent beaucoup pour faire des stocks", explique Ismail Yahaya, un vendeur de fruits.

"Je supplie Dieu qu'il arrête ce virus. Ce n'est vraiment pas bon pour le business".

- 'Service squelettique' –

Dans la capitale fédérale du pays, à Abuja, la politique s'est arrêtée.

Le Parlement a été fermé et les fonctionnaires ont reçu l'ordre de rester chez eux. "Le service est très squelettique", expliquait l'un d'eux, ne souhaitant pas être nommé. "C'est vraiment bizarre ce qu'il arrive, et un grand souci pour tout le monde. Cette situation instille de la peur chez les Nigérians sur leur lieu de travail", confie-t-il.

Maintenir un service d'Etat avec des employés qui doivent travailler de la maison n'est tout simplement pas faisable pour beaucoup.

Au Nigeria, les coupures d'électricité sont fréquentes et durent parfois plusieurs jours. "Nous vivons des temps difficiles", reconnaît Tony Ogunleye, porte-parole du ministère des Transports d'Abuja. "Mais les temps difficiles requièrent des décisions difficiles, et tout le monde devra faire avec, pour un temps, qui je pense ne devrait pas durer trop longtemps."

AFP

L'AUBE
BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GENERALES

Retirer le filigrane maintenant

Promo
Box Wifi 4G

Malitel
Proche de vous

Jusqu'à 32 appareils connectés en simultané

15 Go offerts

-50% sur les frais de la Box

Malitel
Proche de vous

4G

Jusqu' au 31 mars 2020

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de 9 500 FCFA/mois avec des forfaits allant jusqu'à 100 Go*

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700
www.malitel.ml
www.facebook.com/malitel.officiel

SPIRIT